



Appel à propositions
« Politiques d'accueil et de maintien des populations »
Réseau Rural Français

Fiche de recueil projet 2010
IPAMAC

Coordonnées de la structure :

IPAMAC, 2 rue Benaÿ, Moulin de Virieu, 42410 Pélussin
Tél : 04-74-59-71-70

Nom et coordonnées des personnes responsables du projet :

Julia Steiner, chargée de mission « Accueil de nouveaux arrivants »/ IPAMAC,
04 74 59 71 70

julia.steiner@parcs-massif-central.com

Nils Brunet, chargé de mission « Développement culturel »/ PNR des Causses du Quercy,
05 65 24 20 50

nbrunet@parc-causses-du-quercy.org

Intitulé du projet :

La culture, facteur d'attractivité des territoires ruraux et d'une meilleure cohésion sociale entre les populations de ces territoires ?

Recensement et analyse de projets culturels en lien avec les politiques d'accueil pour la création d'une plate-forme de ressources et la mise en place de modules de formations sur le terrain.

Rattachement du projet à la problématique du groupe : Politiques d'accueil et dimensions culturelles et sociales

Echelle territoriale concernée par ce projet

Interrégionale, nationale, européenne

Inter-régionale : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Limousin, Auvergne

Nationale : à travers l'ouverture du Comité de pilotage aux services de l'Etat, aux différents acteurs du développement rural, acteurs culturels, réseaux associatifs, la Fédération des Parcs naturels régionaux, les expériences valorisées lors du projet.

Européenne : à travers la circulation de cette expérience (présentation, méthode de travail, outils) sur des territoires européens dans une volonté de coopération

Descriptif du projet (dans le cadre de l'appel à propositions du Réseau Rural français)

Préambule :

Depuis 2007, l'IPAMAC se consacre à des projets concernant l'accueil de nouveaux arrivants en zone rurale. L'arrivée de nouvelles populations est en effet un enjeu fort pour les Parcs naturels du Massif central. Les territoires ruraux connaissent un attrait certain et pour une partie d'entre eux un renouveau démographique.

Ce renouveau peut être remis en cause par le déclin progressif de l'accès aux services qui impose de nouveaux modes d'organisation de la vie quotidienne et peut peser sur la qualité de vie. La mobilité des personnes et particulièrement des jeunes actifs étant de plus en plus forte, ces populations nouvelles sont parfois simplement « de passage » sur ces territoires, ce qui peut être mal compris ou perçu par les habitants plus sédentaires qui n'ont peut être pas le même rapport au territoire. C'est pourquoi, au-delà de l'accueil même de ces nouveaux habitants (emploi, logement, services), **se pose la question des relations sociales et culturelles**. Quels liens entre les habitants qui arrivent, repartent, restent ou ne sont jamais partis ? Comment favoriser les interrelations sur ces territoires aux populations parfois très isolées ? Comment envisager le rapport à l'autre ? Comment « vivre ensemble » ?

Les Parcs naturels du Massif-central ont ainsi proposé de faire appel au média artistique pour questionner et sensibiliser les habitants à l'accueil en vue de développer une véritable « culture de l'accueil » sur leurs territoires. Après avoir expérimenté cette idée lors du projet *Parcs en Résidences*, l'IPAMAC poursuit cette opération de sensibilisation des élus et habitants à l'accueil de nouveaux arrivants avec un nouveau projet *Vivre ensemble à la campagne*.

Parallèlement, la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux réalise un inventaire des stratégies et des pratiques des Parcs en matière de développement culturel (recensement des actions artistiques et culturelles menées dans les Parcs naturels régionaux et des outils techniques utilisés pour la mise en œuvre de ces projets et leur articulation avec les politiques de développement des territoires de Parcs - coopérations et mises en réseau, actions de médiation, résidences, commandes passées aux artistes...). Elle agit également dans le champ social : en effet, la FPNRF et 3 PNR - Boucles de la Seine Normande / Scarpe Escaut / Ballons des Vosges - avec l'appui de Mairie Conseils sont engagés dans la coproduction d'une méthodologie d'accompagnement des PNR pour la formalisation et la mise en œuvre de leur volet social. Ils ont pour objectifs de parvenir à des représentations partagées du « social » dans une approche territoriale et d'identifier des démarches innovantes à reproduire.

L'IPAMAC travaille sur la thématique suivante au cœur des territoires des Parcs naturels du Massif central : **comment la culture peut réinterroger le développement des territoires ruraux, contribuer à leur attractivité et par-là même au maintien et à l'accueil de nouvelles populations ?**

Dans le cadre de ses activités, l'IPAMAC a rencontré et capitalisé un certain nombre d'expériences menées par les territoires sur le thème de l'accueil. Aussi, soucieux de croiser ses initiatives avec d'autres actions entreprises à l'échelle nationale et européenne (et également « hors Parcs naturels »), l'IPAMAC souhaite **créer une plate-forme de ressources nationale**. Celle-ci permettra de capitaliser, mutualiser et transférer les expériences pour répondre à cette problématique qui dépasse l'échelle du Massif central et concerne l'ensemble du territoire national voire européen.

IPAMAC
(Association des Parcs naturels du Massif central)

Ce projet permettrait d'avoir une vue d'ensemble des pratiques menées en matière de culture dans le développement des territoires ruraux et de favoriser les échanges/partenariats entre acteurs du développement : aussi il ne se veut pas comme une prolongation ou une superposition au projet *Vivre ensemble à la campagne*, mais bien comme un projet à part entière se nourrissant des diverses expériences citées précédemment. Un projet qui contribuerait à la réflexion sur le vivre ensemble et plus largement sur les politiques d'accueil et de maintien des populations dans les territoires ruraux à travers un angle précis : les dimensions culturelles et sociales.

Objectif du projet:

A partir des expériences de l'IPAMAC et des Parcs naturels du Massif central, de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux et d'autres expériences nationales, construire des passerelles entre le développement social et le développement culturel et mettre cette expérimentation à disposition du Réseau Rural Français.

Les actions envisagées :

Capitalisation, mutualisation et transfert des expériences d'IPAMAC, des PNR et d'autres échelons territoriaux (Pays, Communautés de communes, Régions...et expériences européennes) en matière de développement culturel, de cohésion sociale et de développement des territoires au Réseau Rural Français : création d'une plate-forme de ressources diffusée à l'échelle nationale ; élaboration de modules de formation et diffusion des résultats dans le cadre de séminaires nationaux.

Phase 1 : constitution d'un socle méthodologique sur l'impact de la culture dans les politiques d'accueil dans les territoires ruraux

- **Recensement d'actions culturelles en lien avec les politiques d'accueil** à l'échelle nationale hors Parcs naturels (dans les Parcs naturels : recensement réalisé par la Fédération en cours). *Il est à noter que ce recensement ne se veut pas exhaustif étant donné le temps imparti à la mission mais se veut révélateur des bonnes pratiques..*
- **Organisation d'une journée atelier** au mois de novembre 2010 élargie à tous les Parcs du réseau IPAMAC ; à la Fédération nationale des PNR ; aux partenaires associés au projet suite au recensement des actions culturelles précédemment effectué : **création d'une grille méthodologique pour analyser les expériences recensées.**

Phase 2 : analyse des expériences et création d'une plate-forme de ressources

- **Organisation de journées d'études** en janvier/février 2011 permettant :
 - de recenser et présenter des actions culturelles en lien avec les politiques d'accueil
 - d'enrichir et diffuser le socle méthodologique existant
 - de choisir 4 expériences (hors IPAMAC) qui seront analysées par la suite. Pour la sélection de ces 4 expériences, il sera recommandé de choisir des expériences réalisées dans des régions différentes afin d'impliquer au maximum les acteurs de développement rural et acteurs culturels au niveau national.

IPAMAC
(Association des Parcs naturels du Massif central)

- **Analyse approfondie des expériences** du réseau IPAMAC (Parcs en Résidences ; Vivre ensemble à la campagne) + des 4 expériences nationales choisies suite aux journées d'études à partir du socle méthodologique construit précédemment
- **Mise en ligne sur le site internet d'IPAMAC d'une plate-forme de ressources** (fiches méthodologiques, recueils d'expériences, outils) à destination des élus, techniciens, opérateurs culturels et artistes. La solution d'une plate-forme mise en ligne sur un site internet paraît idéale pour que la diffusion se fasse à l'échelle nationale, plutôt qu'un document papier dont la diffusion serait limitée. De plus, cette plate-forme se veut évolutive et pourra être enrichie suite au projet.

Phase 3 : présentation du projet et de la plate-forme à l'occasion de colloques/réunions de travail du Réseau Rural Français ; lors des journées de restitution du projet « Vivre ensemble à la campagne » les 22 et 23 septembre 2011 et du Congrès des Parcs en octobre 2011.

Possibilité de présenter le projet dans le cadre de séminaires prévus par d'autres porteurs de projets du Réseau Rural Français sur la thématique « Politique d'accueil et maintien des populations » ou encore sur d'autres territoires (au niveau national et européen) afin de faire partager cette expérience le plus largement possible et dans un objectif de partenariat/coopération.

- Présentation de la plate-forme de ressources. Valorisation, mutualisation et transfert des expériences et de leurs analyses.
- Rédaction d'actes de restitution et mise en ligne sur la plate-forme de ressources dans un objectif de transfert d'expériences

Phase 4 : mise en place de journées de formation sur le terrain d'octobre à décembre 2011

- 6 journées de formations sur le terrain ouvertes aux acteurs du développement rural et acteurs culturels seront organisées sur les 6 territoires dont les expériences auront été analysées. Ces journées de formation permettront ainsi de rencontrer une diversité d'acteurs, d'avoir un point de vue sur des expériences se déroulant sur des territoires différents. Ces journées permettront également à des acteurs d'origines diverses de se rencontrer et d'échanger. La communication autour de ces journées pourra s'appuyer sur le séminaire de restitution du projet « Vivre ensemble à la campagne » et sur le Réseau Rural Français (à travers son site internet et les journées nationales).

Méthode de pilotage et de suivi du projet :

- **Mise en place d'un comité de pilotage du projet**

L'objectif du projet est de permettre aux différents acteurs de la culture et du développement rural de se rencontrer, d'échanger et de concevoir une plate-forme de ressources grâce à leurs diverses expériences.

IPAMAC
(Association des Parcs naturels du Massif central)

Aussi, le comité de pilotage du projet se veut-il ouvert le plus largement possible à des services de l'Etat, des acteurs du développement rural, des réseaux associatifs, des acteurs culturels/artistiques.

Propositions des structures à associer dans le cadre du comité de pilotage :

- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- AdCF-Association des Communautés de France
- APFP-Association de Promotion et Fédération des Pays
- ARF-Association des Régions de France
- Association nationale Culture et Départements
- Ministère de la culture et de la communication- Département de l'action territoriale
- Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité
- Ministère de l'écologie, du développement durable et de la mer
- DATAR
- Collectif Ville-Campagne
- Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rural.(CELAVAR)
- Relais Culture/Europe
- Mairie Conseils
- OPALE / Centre national d'appui et de ressources (CNAR) Culture et réseaux professionnels associés (Union fédérale d'intervention des structures culturelles /Coordinations des fédérations et associations de culture et de communication)
- IDDAC (Institut départemental de développement artistique et culturel en Gironde)
- Observatoire des Politiques culturelles

➤ **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour un appui méthodologique sur :**

- l'organisation des journées d'ateliers et d'études ;
- l'élaboration de modules de formations sur le terrain

➤ **Mission d'analyse des expériences sélectionnées confiée à un laboratoire de recherche** (sociologie de la ruralité/culture) qui sera sélectionné à l'issue d'un appel à proposition communiqué à plusieurs universités et groupes de recherches sur la base d'un cahier des charges préalablement défini par le Comité de pilotage du projet

Objectifs de cette mission d'analyse :

- Analyse des expériences choisies précédemment sur la base de la grille méthodologique
- Mise en avant de moyens d'évaluation/d'impact de projets culturels sur le développement des territoires ruraux

➤ **Plate-forme de ressources :** cette plate-forme de ressources pourrait être hébergée par le site de l'IPAMAC (www.parcs-massif-central.com). L'objectif est que ce soit une plate-forme qui vive : les participants au comité de pilotage auront tous un accès « administrateur » au site, leur permettant d'intégrer des outils et des ressources à mettre à disposition du public.

Objectifs de la plate-forme de ressources :

- recensement d'actions culturelles en lien avec les politiques d'accueil au niveau national

IPAMAC
(Association des Parcs naturels du Massif central)

- mise à disposition d'outils permettant le montage de projets culturels en lien avec les politiques d'accueil (méthodologie, partenariats...)
- communication sur les modules de formation proposés fin 2011
- mise en lien des acteurs culturels et des acteurs du développement rural

Publics cibles :

Acteurs culturels ; acteurs du développement rural ; réseaux associatifs

La valeur ajoutée :

- le partenariat proposé favorisant la mise en réseau des acteurs du développement rural et permettant d'envisager des coopérations à l'échelle nationale et transnationale
- la dimension nationale et européenne du projet
- l'approche transversale : développement social et culturel des territoires ruraux
- la capitalisation et transfert d'expérience (développement d'une plate-forme ressources mise en ligne + volet formation)
- le caractère expérimental du projet (observation et analyse d'expériences originales sur la forme et le fond) portant sur le lien culture/liens social/politique d'accueil

Porteur de projet :

IPAMAC (réseau des Parcs naturels du Massif central : PNR Morvan, PNR Livradois-Forez, PNR Grands Causses, PNR Causses du Quercy, PNR Haut-Languedoc, PNR Millevaches en Limousin, PNR Monts d'Ardèche, PNR Pilat, PNR Volcans d'Auvergne, Parc national des Cévennes)

IPAMAC
(Association des Parcs naturels du Massif central)

Budget prévisionnel

Budget prévisionnel 2010-2011			
Dépenses	Montants	Ressources	
		Participation des PNR	7000 €
Prestataires extérieurs	16 000 €		
Assistance à maîtrise d'ouvrage	5000 €		
Equipe de recherche	11 000 €		
Partenariats	5000 €	Subvention RRF	49400 €
Coordination IPAMAC	9400 €		
(45 jours chargée de mission et secrétariat)			
Temps de travail des chargés de mission PNR (35 jours)	7000 €		
Organisation journées d'études et de formation	8 000€		
janv/fév-11	4 000 €		
Oct-déc-11	4 000 €		
(logistique, défraiement des intervenants)			
Autres services extérieurs	11 000 €		
Frais de déplacement	3 000 €		
Communication (relations presse, support invitations)	3 000 €		
Conception et mise en ligne de la plate-forme	5 000 €		
TOTAL	56 400 €	TOTAL	55400 €

Soit un budget global de 56400 € ; une subvention du RRF à hauteur de 49400 €

Phases	Actions	Calendrier	Jours IPAMAC	AMO	Equipe de recherche
1. Constitution d'un socle méthodologique	Recensement d'actions culturelles en lien avec les politiques d'accueil	Juin-Oct-2010	4 jours		
	Organisation d'une journée atelier : création d'une grille méthodologique	Nov-2010	3 jours	2 jours	
2. Analyse des expériences et création d'une plate-forme de ressources	Organisation de journées d'études permettant de recenser et présenter des actions culturelles en lien avec les politiques d'accueil ; d'enrichir et diffuser le socle méthodologique existant ; de choisir 4 expériences qui seront analysées par la suite	Janv-Fév-2011	3 jours	4 jours	
	Analyse approfondie des expériences du réseau IPAMAC + des 4 expériences nationales choisies suite aux journées d'études à partir du socle méthodologique construit précédemment	Mars-Mai - 2011	3 jours		15 jours
	Création et mise en ligne sur le site internet d'IPAMAC d'une plate-forme de ressources.	Juin-Août - 2011	4 jours		3 jours
3. Restitution nationale et ouverture à l'échelon européen	Restitution dans le cadre de Vivre ensemble à la campagne	22-23 sept-2011	1 jour		
	Rédaction et mise en ligne des actes de restitution	Oct/Nov-2011	2 jours	2 jours	
4. Organisation de 6 modules de formation	Mise en place de 6 modules de formation pour les acteurs du développement rural sur les territoires des expériences sélectionnées	Oct/Déc-2011	15 jours	2 jours	
Participation et intervention dans les groupes de travail ou/et colloques du Réseau rural français			10 jours		
TOTAL JOURS			45 jours	10 jours	18 jours

Annexes :

- **Annexe 1** : Présentation de l'IPAMAC
- **Annexe 2** : *Parcs en Résidences*, IPAMAC (2007-2008)
- **Annexe 3** : *Vivre ensemble à la campagne*, IPAMAC (2010-2011)
- **Annexe 4** : Etude sur les stratégies et pratiques des Parcs en matière d'actions culturelles, FPNRF, 2010
- **Annexe 5** : Développement social : PNR Boucles de la Seine normande, Scarpe-Escaut, Ballons des Vosges : FPNRF + Mairie Conseil

IPAMAC

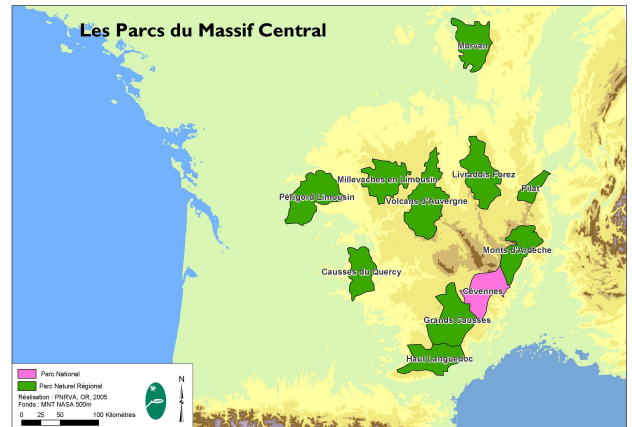
(Association des Parcs naturels du Massif central)

Annexe 1 : Présentation de l'IPAMAC

Inter-Parcs Massif central

Association Loi 1901

Mise en réseau des Parcs naturels du Massif central



1 – L'IPAMAC : un réseau original de 10 Parcs naturels

Créé en 2000, le réseau IPAMAC concourt à l'élaboration d'un projet territorial de développement durable du Massif Central par la **mutualisation de moyens au service d'actions concrètes et novatrices**.

Sont membres de l'IPAMAC : le PNR des Volcans d'Auvergne, le PNR Livradois-Forez, le PNR du Pilat, le PNR des Monts d'Ardèche, le PNR des Grands Causses, le PNR des Causse du Quercy, le PNR de Millevaches en Limousin, le PNR du Morvan, le PNR du Haut-Languedoc et le Parc national des Cévennes.

Un territoire interrégional à l'échelle européenne

Les 10 Parcs couvrent 1/3 du territoire Massif central et quatre d'entre eux s'étendent sur une unité géographique continue de plus de 9 000 km².

L'IPAMAC est concernée par 6 régions : Limousin, Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Les Parcs membres de l'IPAMAC sont unis par une même volonté de valoriser et de promouvoir un patrimoine remarquable dans un esprit d'expérimentation, d'innovation et de partage d'expériences.

L'organisation en réseau permet aux Parcs (et à leurs partenaires financiers) de mutualiser des moyens financiers pour des actions qu'ils ne pourraient réaliser seuls.

2 - Une organisation basée sur la mutualisation et la concertation

Le fonctionnement de l'IPAMAC repose sur la synergie, la concertation, la mutualisation du réseau.

- le Conseil d'Administration de l'IPAMAC (3 élus par Parc) se réunit une fois par trimestre. Ils valident les orientations.
- Les Directeurs se concertent régulièrement (à minima une fois par mois en réunion téléphonique). Ils décident des orientations et garantissent la cohérence des actions.
- Les chargés de mission des Parcs définissent les contenus opérationnels des actions et ont la responsabilité de leur mise en œuvre.

- L'équipe d'IPAMAC :

- Assure le bon fonctionnement du réseau
- met en œuvre les programmes d'actions en lien avec les chargés de mission référents.
- Assure le lien avec l'ensemble des partenaires

Il se compose de quatre personnes (3 équivalent temps plein).

- 1 délégué général
- 2 chargés de missions
- 1 assistante

Ces quatre niveaux sont essentiels pour assurer transparence des choix et appropriation des actions par le réseau.

L'IPAMAC est un outil au service de l'action. Les actions sont décidées dans un souci de pragmatisme. Elles sont très ciblées avec des objectifs stratégiques et opérationnels clairement identifiés.

IPAMAC

(Association des Parcs naturels du Massif central)

3 - Des actions au service du réseau des Parcs, partagées avec l'ensemble du territoire du Massif Central, s'insérant dans les politiques des Régions

Un engagement commun pour appliquer la « Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés » :

Le développement durable implique un développement économique respectueux de l'environnement et du social et qui prend en compte nos besoins actuels et ceux des générations futures. Le tourisme, activité économique à part entière, et génératrice de développement pour nos territoires, n'échappe pas à cette évolution. Ainsi, dès 2002, les Parcs naturels du Massif central s'engagent dans cette démarche qui propose aux gestionnaires de ces espaces et aux professionnels du tourisme un fil conducteur pour définir une stratégie et un plan d'actions à l'échelle de leur territoire. Précurseurs dans la démarche, les Parcs naturels du Massif central sont reconnus comme territoires pilotes à l'échelle nationale et européenne.

La construction d'une identité forte à travers la création d'une offre touristique, typée et identitaire, liée à la présence d'espaces naturels protégés :

Autour du concept du « plus grand espace naturel préservé d'Europe », les Parcs naturels du Massif central revendiquent un tourisme « porteur de sens et de valeurs ». Ils développent ensemble une production touristique valorisant les patrimoines naturel et culturel des territoires, à travers des propositions de découverte à thèmes (l'eau, la brebis, la pierre, la châtaigne...) : environ 500 prestataires touristiques sont concernés. L'objectif des Parcs naturels du Massif central est d'accroître sensiblement l'offre de prestations et de séjours touristiques afin d'augmenter les flux touristiques sur les territoires du Massif central.

Un site Internet commun : www.parcsmassif-central.com

D'autres chantiers sont en cours :

- Pour le soutien au développement économique des territoires

L'« accueil de nouveaux actifs en zone rurale » est un enjeu commun aux 10 Parcs.

Les Parcs ont un rôle à jouer dans ce domaine. Les Parcs naturels du Massif-central ont ainsi proposé d'utiliser le média artistique pour questionner et sensibiliser les habitants à l'accueil en vue de développer une véritable « culture de l'accueil » sur leurs territoires. Après avoir expérimenté cette idée lors du projet « Parcs en Résidences » en 2008, l'IPAMAC poursuit cette opération de sensibilisation des élus et habitants à l'accueil de nouveaux arrivants avec le nouveau projet « Vivre ensemble à la campagne ».

Et le maintien de la biodiversité

Enfin des travaux de recherche sont en cours sur l'identification d'une trame écologique à l'échelle du Massif-central. Ces travaux s'appuient sur l'ingénierie des 12 Parcs associés au projet et sur un partenariat étroit avec 2 laboratoires de recherche (CRENAM et CEMAGREF). Des expérimentations sont menées pour analyser la fragmentation des milieux naturels et ruraux, identifier les réservoirs de biodiversité et les grandes continuités écologiques sur l'ensemble du Massif-central et du Languedoc-Roussillon. Cette extension vers les Pyrénées permet de mettre en exergue la problématique de la fragmentation entre les massifs montagneux.

Les éléments de méthode, transposables à l'échelle nationale, régionale et intercommunale et les documents cartographiques produits, constituant un support pour l'information et la sensibilisation des acteurs du territoire, pourront alimenter (illustration, recherche de cohérence,...) les travaux futurs du MEEDDM, des Régions (Schéma de Cohérence Ecologique, conformément à la loi Grenelle) ou des Parcs. D'autant que le projet abordera également les questions de cohérence (que se passe-t-il en limite d'aire biogéographique, aux limites administratives... ?), de changements d'échelles (zooms sur certains territoires, déclinaisons dans les parcs) et de prospective (évaluer les évolutions possibles du territoire). Le projet contient une dimension importante de transfert aux autres territoires : l'édition de documents de communication et de sensibilisation, l'organisation de rencontres et séminaires, et création d'un site internet ont donc été prévus.



Annexe 2 : *Parcs en Résidences*, IPAMAC, 2007-2008

Les questions liées aux conditions d'accueil de nouveaux arrivants sont progressivement devenues, pour de nombreux territoires, un enjeu prioritaire pour leur développement.

Le Massif central et les régions Limousin et Auvergne se mobilisent depuis de nombreuses années au travers de politiques volontaristes d'accueil de populations nouvelles.

Plus récemment, de nombreuses autres régions se sont organisées et engagées dans des démarches visant à inciter, faciliter ou accompagner l'accueil de nouveaux arrivants.

Qu'ils s'agisse de migrations naturelles de population ou le résultat de stratégies mises en œuvre par les territoires, le phénomène est de mieux en mieux appréhendé. Les conditions à réunir pour réussir l'accueil de ces populations sont nombreuses. Et les mutations que cela entraîne, sur les territoires, sont importantes à anticiper.

Parmi ces conditions nous identifions entre autre, le contexte économique local (emploi, création d'activité), l'accès au foncier et l'habitat, les transports et les services à la personne...

Au-delà de ces facteurs matériels qui influent sur les conditions d'accueil de nouveaux arrivants, se pose également la question essentielle des populations déjà présentes sur le territoire. Les structures de développement et les collectivités sont confrontées à la nécessité d'une part de favoriser le maintien de ces populations et d'autre part de les préparer (accompagner) aux mutations de leur environnement.

La réceptivité ou l'ouverture d'un territoire et ses capacités d'organisation pour faciliter l'accueil sont des facteurs déterminants dans le choix des candidats à l'installation à la campagne. L'engagement dans une telle politique nécessite de la part des élus, des techniciens mais aussi de la population du territoire une forte capacité à intégrer les changements auxquels ils vont être confrontés.

En 2007 – 2008, l'IPAMAC (association des Parcs naturels du Massif Central) et cinq des PNR du Massif Central ont proposé d'utiliser le média artistique pour questionner et sensibiliser les habitants de leurs territoires à l'« accueil », en proposant le projet *Parcs en Résidences*. Celui-ci s'est traduit par l'accueil en résidence sur les cinq PNR de cinq collectifs d'artistes dans les domaines du spectacle vivant et des arts graphiques donnant lieu à des créations diffusées sur leurs territoires d'intervention.

Cette première expérience a su révéler toute la pertinence et la richesse du média culturel pour traiter les questions liées à l'accueil de nouveaux arrivants, dépassant les approches techniques et économiques pour toucher à l'ordre du sensible.

La coopération inter Parcs a apporté une réelle plus-value, favorisant les allers - retours entre les spécificités du « local » et la réflexion collective à l'échelle du Massif central.

Annexe 3 : *Vivre ensemble à la campagne*, IPAMAC, 2010-2011

2010 / 2011 : un nouveau projet « Vivre ensemble à la campagne »

Lors des Journées de restitution de *Parcs en Résidences* dans le PNR des Monts d'Ardèche les 4 et 5 septembre 2008, les partenaires ont exprimé une forte volonté de continuer à travailler en ce sens, en s'appuyant sur l'expérience précédemment menée. Il s'agit donc, au travers de ce nouveau projet, de se questionner sur « comment vivre ensemble à la campagne aujourd'hui ? ». La démarche consiste d'une part à valoriser l'expérience *Parcs en Résidences*, dans l'idée de la **mise en place d'une plate forme commune** autour de l'utilisation du média culturel ; et d'autre part, de prolonger ces réflexions en proposant **une recherche et une création artistique communes aux partenaires**, plaçant l'artiste au cœur du projet et impliquant largement les acteurs locaux.

Le projet implique 6 Parcs naturels régionaux du Massif Central : Livradois Forez en Région Auvergne, Grands Causses et Causses du Quercy en Région Midi-Pyrénées, Millevaches en Limousin, en région Limousin, Morvan en région Bourgogne et Monts d'Ardèche en région Rhône-Alpes.

Favoriser le savoir-vivre ensemble par la résidence et la création artistiques

Le projet prévoit de poursuivre l'expérience *Parcs en résidences* :

- en interrogeant les relations entre les habitants d'un même territoire et leurs évolutions ;
- en favorisant l'interconnaissance et le lien social ;
- en affirmant la présence d'artistes en résidence ;
- en impliquant les acteurs locaux (associations, entreprises, élus locaux...) pour que celui-ci vive au-delà de la présence artistique.

Il est ainsi envisagé de :

- inviter **5 « groupes locaux » déjà constitués** par territoire : associations, clubs de sport, collectivités, à participer au projet ;
- choisir **un collectif d'artistes**, appelé à circuler sur l'ensemble des 6 territoires et accueilli en résidence par les territoires et les groupes constitués localement, aux fins de réaliser une œuvre de forme légère en vue d'une large diffusion ;
- organiser des **ateliers** et des **temps d'échanges entre les artistes et les habitants** ;
- proposer des restitutions intermédiaires et produire une **œuvre artistique commune** qui circulera sur l'ensemble des territoires.

Au-delà de l'intervention artistique...

Outre une phase de recherche et de création artistique commune aux territoires partenaires (six PNR), l'IPAMAC et les Parcs naturels régionaux concernés ont souhaité, dès le début du projet, associer une équipe de recherche pour effectuer un travail d'observation et de capitalisation du projet et questionner habitants, élus et techniciens autour de l'accueil, du lien social et des mutations psychosociologiques des territoires.

IPAMAC
(Association des Parcs naturels du Massif central)

L'IPAMAC et les Parcs partenaires souhaitent également, grâce et en complémentarité de ce travail, créer une plate-forme d'accompagnement et de partage d'expériences autour de la médiation culturelle et artistique territoriale à l'échelle du Massif central. Le travail d'analyse et de capitalisation viendra donc nourrir la stratégie de création de cette plateforme et ses actions : formation-sensibilisation des élus, voyages d'études, élaboration de fiches méthodologiques et d'outils pour faciliter le transfert d'expériences.

Suite au lancement d'un appel à projet national lancé auprès de différentes équipes de recherche, l'IPAMAC et les Parcs partenaires ont retenu la proposition conjointe Collectif Ville Campagne / Fanny Herbert, sociologue.

L'intervention du Collectif Ville Campagne et de la sociologue Fanny Herbert

Le Collectif Ville Campagne associé à la sociologue Fanny Herbert propose :

- d'observer et d'analyser les méthodes et pratiques du projet d'intervention des artistes sur le territoire et les effets induits sur les territoires et les acteurs ;
- de constituer une ressource pour alimenter en contenu méthodologique l'expérience et faciliter son transfert
- d'apporter un nouvel éclairage sur l'appel à des artistes dans la création du lien social et dans l'amélioration du vivre ensemble et de la vie sur un territoire, prétexte au débat et aux échanges ;
- de comprendre le processus d'un projet négocié entre de multiples acteurs pour permettre de capitaliser sur cette expérience.

L'observation scientifique du chercheur sur un projet social et culturel :

- démarche ethnographique : observation immersive In situ des artistes en action (observation des rencontres artistiques, moments de restitution...), entretiens qualitatifs, conversations/échanges réguliers par correspondance avec l'équipe artistique, consignation dans un journal ethnographique (avec photographies, écriture et son qui pourront être réutilisables par les artistes)
- démarche sociologique : entretien semi-directif avec certains acteurs du projet (avant / après), pour imaginer comment le projet modifie la vision de la question du vivre ensemble et de l'arrivée de populations nouvelles. Restitution des entretiens sur CD.
- démarche cartographique : réalisation de cartes réseaux qui dessinent les réseaux sociaux de plusieurs types et permettent de saisir l'ensemble des relations mises en place entre les acteurs impliqués dans l'action culturelle à l'œuvre.

En complément de ce volet, le Collectif Ville Campagne accompagnera l'IPAMAC et les Parcs partenaires pour la création de la plate-forme à l'échelle Massif central :

- organisation, programmation et mobilisation des élus et des acteurs locaux pour des voyages d'études et de formation-sensibilisation à l'échelle du Massif central ;
- définition et élaboration d'un outil d'accompagnement et de transfert de l'expérience : fiche méthodologique



ANNEXE 4 : ETUDE SUR LES STRATEGIES ET PRATIQUES DES PARCS EN MATIERE D' ACTIONS CULTURELLES

Présentation

La dimension culturelle dans les projets de territoire des Parcs naturels régionaux a été réaffirmée avec vigueur en mars 1999 dans le texte d'orientation pour le développement culturel dans les Parcs naturels régionaux. Cette volonté nouvelle a permis la mise en place du réseau culture abandonné depuis le milieu des années 2000.

La culture, acceptée par tous comme étant un facteur identitaire et un facteur d'appropriation du territoire, apparaît comme un outil de développement durable des territoires ruraux et comme créatrice de lien social entre les populations. Face aux enjeux soulevés par les pratiques culturelles, la Fédération des Parcs naturels régionaux et l'ensemble des Parcs ont voulu *réanimer* le réseau culture avec, comme acte fondateur, la mise en place d'un inventaire des stratégies et des pratiques des Parcs en matière d'actions culturelles.

L'étude a pour objectif de recenser les différentes actions culturelles menées dans les Parcs, en s'intéressant de manière plus spécifique au patrimoine et aux arts vivants et en listant les différentes approches en matière de projet culturel. Certaines thématiques seront valorisées dans l'étude telles que la coopération et les mises en réseau régionales et nationales, la résidence d'artistes ou, encore, les financements, les cahiers des charges, les appels d'offres et les commandes...

De plus et pour une meilleure diffusion des expériences, une boîte à outils, répertoriant des fiches pratiques et des exemples d'actions culturelles réussies, doit être mise en place pour faciliter le montage et le suivi de projets culturels par les chargés de mission culture dont un focus sur les expérimentations conduites par l'IPAMAC.

La méthodologie choisie pour ce travail d'inventaire se compose d'un questionnaire, envoyé à l'ensemble des chargés de mission culture des Parcs naturels régionaux, de plusieurs entretiens téléphoniques auprès des Parcs et de déplacements sur le terrain. Un comité de pilotage est créé pour superviser l'étude et lui permettre d'être opérationnelle.

Une fois l'inventaire réalisé, les données seront classées sous forme de banque de données au format Excel et analysées en vue de rédiger. L'ensemble sera disponible dans un CD-ROM et dans un rapport analysant les stratégies culturelles conduites. Cette contribution alimentera des journées de colloque co-organisées avec l'IPAMAC sur la part de la culture dans le développement local et dans le renouvellement d'un territoire.

Annexe 5 : Présentation de la démarche conduite en 2010 sur le thème « Parcs et participation à la vie sociale »

Accompagnement de Parcs sur la prise en compte du social dans les chartes

Rappel de l'action conduite depuis 2007

Suite à la réalisation d'une enquête réalisée en 2007 dont l'objectif était de mieux connaître les représentations du social et les actions menées par les Parcs, nous avons poursuivi en 2009 en réunissant un groupe de travail sur ce thème. Le travail engagé a permis de favoriser :

- Une appropriation par les participants du bilan de la prise en compte du volet « social » par les Parcs en termes de catégories d'intentions et d'actions repérées sur les 25 parcs ayant répondu à l'enquête et une aide au transférer les bonnes pratiques.
- Un éclairage sur les valeurs spécifiques associées aux actions à caractère social telles qu'elles ont été mises en évidence sur les 10 parcs où ont été conduits des entretiens avec les élus et les directions.
- Une mise en perspective du décalage existant entre une empreinte spécifique et souvent innovante du social dans les parcs et la faible affirmation de cette culture.

En fin d'année, une proposition d'accompagnement a été faite aux Parcs participants. 3 territoires ont répondu favorablement à la proposition.

Présentation de la démarche de 2010

En 2010, il est convenu de mettre en place une démarche expérimentale d'appui aux 3 Parcs soit dans la phase de rédaction de la nouvelle charte (Boucles de la Seine normande), ou dans le cadre de sa mise en oeuvre (Ballons des Vosges et Scarpe-Escaut).

Une équipe d'appui est composée d'experts (notamment Pascale Gontier) et de Bernard St Germain de Mairie Conseils et Stéphane Adam de la Fédération des Parcs.

L'idée est de favoriser la coconstruction de la dimension sociale de la charte dans une logique de transversalité (il ne s'agit pas d'élaborer un des volets de la charte) en mobilisant 3 groupes représentatifs (élus, techniciens et partenaires/acteurs du Parc).

Une méthodologie d'action a été précisée articulée en plusieurs temps :

Un comité de pilotage de l'action sera constitué au sein de chaque Parc réunissant au moins un ou quelques élus en responsabilité, le directeur et le chargé de mission pilote de la démarche et quelques partenaires concernés par le thème. Ce comité suivra l'action tout au long de l'année.

En préalable, un premier état des lieux des approches du social avec tous les membres de l'équipe des PNR est réalisé en interne.

Une première réunion sera organisée entre l'équipe d'appui et l'équipe technique du Parc pour affiner la méthode et dresser un premier état des lieux en interne au syndicat mixte du Parc de la vie sociale sur le territoire

La démarche s'appuie sur la réunion des 3 groupes d'une douzaine de personnes chacun délibérant en collectif pendant une séquence de 3 heures à propos de ressentis et de postures à adopter prioritairement (méthode de vote).

Cela doit permettre au comité de pilotage de dégager des items traduisant des préoccupations partagées ou non mettant en exergue ce qui fait consensus ou qui produit des désaccords.

Ensuite, sur la base du compte-rendu de ces réunions de groupes, un nouveau processus de validation réunissant les membres des 3 groupes sera organisé permettant de procéder à un nouveau vote qui affirmera ou fera évoluer les priorités et le partage ou non de celles-ci.

IPAMAC
(Association des Parcs naturels du Massif central)

De plus, le processus d'échange sera poursuivi au sein du groupe de travail. Il permettra de transférer l'expérience des 3 Parcs volontaires au sein du réseau. A ce titre, 2 réunions du groupe de travail sont prévues en 2010 (en juin et décembre).